

**Les déterminants de la
fréquentation scolaire au
Mali : Entre caractéristiques
socioculturelles et
économiques et statut de
l'enfant dans le ménage**

Issa BOUARE¹
Félix Yagoua KONE²
Mathias KUEPIE^{3,4}
Lassine SIDIBE⁵

*Institut National de la Statistique du Mali, Mali¹
Institut des Sciences Humaines, Bamako²
CEPS/INSTEAD, Luxembourg³
Chercheurs Associé, UMR DIAL, Paris⁴
Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Education, Mali⁵*

CEPS/INSTEAD Working Papers are intended to make research findings available and stimulate comments and discussion. They have been approved for circulation but are to be considered preliminary. They have not been edited and have not been subject to any peer review.

The views expressed in this paper are those of the author(s) and do not necessarily reflect views of CEPS/INSTEAD. Errors and omissions are the sole responsibility of the author(s).

Les déterminants de la fréquentation scolaire au Mali: Entre caractéristiques socioculturelles et économiques et statut de l'enfant dans le ménage.

Issa BOUARE⁽¹⁾, Felix Yagoua KONE⁽²⁾, Mathias KUEPIE^(3,5) et Lassine SIDIBE⁽⁶⁾

Résumé

La question fondamentale à laquelle cette étude se propose de répondre est de savoir pourquoi certains enfants de 7-18 ans fréquentent l'école au Mali et d'autres pas. Pour y répondre, nous commençons par positionner la fréquentation scolaire dans un cadre théorique où les facteurs culturels, économiques, familiaux et d'offre éducative se conjuguent pour déterminer les chances de fréquentation des jeunes. Il ressort des analyses, à partir des données de l'enquête malienne auprès des ménages de 2003, que les facteurs culturels sont de loin plus déterminant pour la fréquentation scolaire que le facteur économique. Un autre résultat de première importance est que la discrimination vis-à-vis des filles confiées est si importante qu'elle explique, à elle seule, quasiment toutes les inégalités entre filles et garçons en matière d'éducation.

Mots clefs : Mali, fréquentation scolaire, inégalités scolaires

Summary

The main objective of this research is to explain why some children aged 7-18 go to school in Mali and others not? For this purpose, we first set up a theoretical framework where cultural, economic, familial and geographical factors are put together to determine school attendance. The underlying assumption is that it is the inequalities in the different spheres that explain the inequalities in school attendance. The analyses, based on data from 2003 Malian household survey, show that the cultural factors affect school attendance more than the economic one. Another important result is that discrimination against girls not living with their parents is so important that it almost explains the whole school attendance inequality between girls and boys.

Keys words: school attendance, Mali, schooling inequalities

Code JEL: I30, J13, J22

¹ Institut National de la Statistique du Mali.

² Institut des Sciences Humaines, Bamako

³ CEPS/INSTEAD, Luxembourg

⁵ Chercheur Associé UMR DIAL

⁶ Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Education.

INTRODUCTION

L'éducation constitue, de nos jours, un des facteurs majeurs de productivité, de développement économique et de progrès social (Schultz, 1961 ; Becker, 1993). Elle a notamment joué un rôle déterminant dans l'essor des pays qui ont pu, malgré un important déficit de ressources naturelles, initier un processus de développement économique soutenu (Japon, Corée, etc.). A l'inverse, l'absence ou la faible accumulation du capital humain constitue une cause majeure du manque de dynamisme économique d'un certain nombre de pays pourtant dotés d'énormes richesses naturelles. Sur le plan sociodémographique, la faiblesse de la scolarisation explique les niveaux préoccupants d'indicateurs de santé (espérance de vie faible, taux de mortalité et de fécondité élevés).

Au cours des 15 dernières années, le système éducatif du Mali a fait des progrès très substantiels en termes de couverture de la population d'âge scolaire; le taux brut de scolarisation au premier cycle de l'enseignement fondamental est passé de 26,5 % en 1990 à 67 % en 2003 soit une augmentation d'environ 40 points en l'espace de treize ans. Malgré ces efforts énormes, le Mali figure parmi les pays de la sous région ayant les taux de fréquentation scolaire les plus faibles et l'espoir d'atteindre les objectifs du millénaire (scolarisation pour tous d'ici 2015) reste un défi majeur. Quels sont les facteurs qui expliquent que certains enfants soient scolarisés et d'autres pas? Telle est la question fondamentale à laquelle cette étude se propose de répondre. Pour ce faire, nous commençons par positionner la fréquentation scolaire dans un cadre théorique où les facteurs culturels, économiques, familiaux et d'offre éducative se conjuguent pour déterminer les chances de fréquentation des jeunes. L'hypothèse sous-jacente est que ce sont les inégalités dans les différentes sphères (culturelle, économique, familial, de localisation géographique) qui vont expliquer les inégalités de chances face à la scolarisation au Mali. Ensuite nous présentons les données utilisées ainsi que les méthodes et approches utilisées. La troisième section traite des résultats descriptifs tandis que la dernière synthétise les résultats dans une analyse explicative qui met simultanément en correspondance les variables d'offre et de demande et la fréquentation scolaire. Cette analyse permet ainsi d'infirmer ou de confirmer les résultats des analyses descriptives. Le document se termine par une conclusion qui récapitule les principaux résultats de l'étude et formule quelques recommandations politiques.

1. Cadre théorique

De nombreux facteurs co-agissent pour aboutir à la scolarisation d'un enfant. Ces facteurs peuvent être subsumés dans deux grandes dimensions : l'offre et la demande. La demande d'éducation se situe au cœur des stratégies reproductives des familles : chaque famille est amenée à envoyer ses enfants à l'école et à les y maintenir en fonction des contraintes ou opportunités auxquelles elle fait face. Celles-ci peuvent être regroupées en trois grands groupes de facteurs interagissant entre elles : les facteurs culturels, les facteurs économiques et les caractéristiques de l'enfant dans le ménage.

1.1 Les facteurs socioculturels : école et contextes socioculturels

Le contexte socioculturel définit le rapport particulier à l'école, en termes d'enjeux (économiques et sociaux) perçus, d'attentes et de représentations (Deleigne, 2004). L'analyse de l'avènement de l'école dans les systèmes éducatifs des différentes communautés africaines, pourrait donner un éclairage sur la nature, fort diverse, des demandes scolaires. Cette analyse ne peut se faire en évitant d'examiner, d'interroger ce que furent les systèmes éducatifs d'antan, avant même l'introduction de l'école occidentale. Pour se reproduire, toute société éprouve une impérieuse nécessité d'éducation⁴, à travers l'action des aînés sur les cadets. L'éducation est avant tout un besoin sociale (Emile Durkheim 1922, Tiéman Diarra, 1981). Elle est l'action que la société exerce sur les enfants pour en faire ce qu'elle voudrait qu'ils soient. Cette action est, de ce fait, organisée autour d'un « certain nombre d'idées, de sentiments et de pratiques que l'éducation doit inculquer à tous les enfants indistinctement à quelque catégorie sociale qu'ils appartiennent » (Durkheim, 2003, p 49). On peut dire que l'éducation est l'organisation de la transmission d'un fonds historique commun, d'un patrimoine, de quelque nature qu'il soit. Elle crée un minimum de similitude entre les membres d'une même communauté.

Avant l'introduction de l'école, « chaque société disposait d'un système éducatif lui permettant de donner à l'enfant une éducation et une formation conforme à ses coutumes afin de l'intégrer progressivement en son sein. Des cérémonies à la naissance aux rites initiatiques, les différents rituels de passage constituaient très certainement des éléments fondateurs de la socialisation des enfants ». (LANGE, 1998, 29). L'école moderne introduit donc incontestablement une pratique nouvelle en matière d'éducation. Elle est, a priori, une stratégie, une condition spécifique de transmission d'un savoir étranger aux sociétés africaines. En effet, « Si l'éducation comprend l'acquisition d'aptitudes, le changement d'attitudes et de valeurs, l'assimilation de connaissances et d'informations, la scolarisation quant à elle est l'acquisition d'expériences d'apprentissage, au sein d'un système particulier et surtout à l'intérieur d'une salle de classe » (Koura Diallo, 2001, p 56). L'école s'est greffée sur le système d'enseignement et de socialisation traditionnels. Comment cette greffe a-t-elle pris ? Voilà toute la question qui occupe les spécialistes en matière de d'offre et de demande d'éducation. Les chiffres dont on dispose sur la fréquentation scolaire (entre pays et au sein d'un même pays, entre milieu urbain et milieu rural) expriment le degré de réussite de la greffe. L'école est-elle une institution marginalisée ou intégrée dans les systèmes éducatifs traditionnels? Comment cette marginalisation ou cette intégration s'exprime-t-elle ? C'est la question de l'intégration de l'école dans le schéma éducatif qui est ainsi posée (M.C. Deleigne, 2004).

La manière dont l'école s'est implantée a alimenté et entretenu diverses de suspicions à son égard. Elle s'est d'abord donnée à voir et à considérer comme une institution réservée aux fils de chefs de village. Mais, on sait par ailleurs que nombreux sont ceux parmi les chefs de village qui n'en voulaient pas où plutôt s'en méfiaient. Pourquoi n'en voulaient-

⁴ Il s'agit ici de l'éducation dans son acception la plus large de transmission de savoir, connaissances et aptitudes permettant de mieux vivre en société.

ils pas ? On peut conjecturer en disant qu'ils y percevaient une stratégie de domination. Les initiateurs de l'école, non seulement leur prenaient l'enfant, mais ce dernier transformé, sous forme d'un tout autre homme, avec d'autres repères et des difficultés à s'intégrer dans sa communauté d'origine. Le recrutement⁵ des enfants à l'école est l'une des manifestations de la non-intégration de l'école. L'inscription⁶ par contre est un signe de l'intégration de l'école dans un schéma éducatif dont on s'est approprié. L'un et l'autre sont essentiellement une question de référentiels⁷ des différents partenaires en présence.

Sortir l'enfant de son milieu d'origine, représentait un handicap majeur pour son éducation traditionnelle, car celle-ci est faite de patience et de manière continue. Un enfant à l'école courait le risque de rater une éducation conforme à celle de l'homme idéal que la communauté voulait donner à chacun de ses membres. Il devenait un produit étrange, inadapté aux besoins de sa société.

La fréquentation scolaire étant ainsi négativement perçue par la communauté, certains parents vivaient le recrutement de leur enfant comme une malédiction. Et ils priaient tous les dieux afin que l'enfant puisse leur revenir le plus tôt possible. L'école était donc perçue comme une institution marginale et comme telle, elle ne pouvait produire que des marginaux.

Il ressort de ce qui précède que la perception que les ménages ont de l'école et donc finalement leur motivation à envoyer leurs enfants à l'école et à les y maintenir est hétérogène : selon que les parents sont allés ou non à l'école, l'évaluation de son utilité sera être différente. Ainsi, si les parents sans niveau d'instruction ou analphabètes peuvent ne pas appréhender l'école comme indispensable pour l'épanouissement culturel et matériel des enfants car les valeurs et normes traditionnelles sont leur modèle de référence (Etienne Gérard, 1999). A l'inverse, quand les parents ont eu la chance d'être éduqués, ils perçoivent mieux l'école comme constituant une composante majeure de l'itinéraire de socialisation de leurs enfants. Beaucoup d'études dans les pays en développement, ont ainsi montré que la fréquentation scolaire des enfants, dépendait en grande partie du capital éducatif des parents (Durand, 2006, Kobiane, 2006).

Cependant, l'éducation des parents n'est pas le seul canal par lequel la modernisation agit sur la scolarisation, le degré d'urbanisation va aussi jouer un rôle non négligeable. Ainsi, en milieu urbain, les chefs de ménages même non scolarisés, de par leur proximité et leur interaction quotidienne avec des institutions modernes, perçoivent mieux l'école comme constituant une composante majeure de l'itinéraire de socialisation de leurs enfants que leur homologues du monde rural. Mais quand bien même toutes les contraintes culturelles à la scolarisation d'un enfant seraient levées, encore faudrait-il que les parents puissent en supporter les coûts économiques.

⁵ Entendu comme un acte par lequel une autorité quelconque inscrit le nom d'un enfant parmi les scolarisables avec pour consigne, plus ou moins ferme de son envoi à l'école.

⁶ Le fait pour un parent d'inscrire volontairement son enfant à l'école.

⁷ Rapports au monde et des représentations du réel.

1.2 Les facteurs économiques: effets directs et coûts d'opportunité

Les facteurs économiques agissent sur la scolarisation des enfants à travers deux principaux effets, qui sont d'ailleurs en interaction : un effet direct qui se traduit par la capacité des ménages et des familles à supporter les coûts financiers de la scolarisation de leur progéniture ; et un effet indirect qui se traduit par les coûts d'opportunités, c'est-à-dire le manque à gagner auquel certains ménages sont confrontés quand les enfants vont à l'école au lieu de participer à des activités permettant au ménage de (sur)vivre.

La fréquentation scolaire d'un enfant dépend des capacités de ses parents à payer les droits d'inscription exigés par les écoles, à supporter les dépenses vestimentaires et d'achat de livres ou de matériel pédagogique. Si pour les ménages aisés ces dépenses représentent peu en rapport avec les avantages qu'ils pourraient tirer de la scolarisation de leur enfants (en terme de prestige social, mais aussi de réussite économique de l'enfant), elles vont être difficiles à mobiliser pour les autres ménages voir rédhibitoires pour les ménages les plus pauvres car il ne reste plus grand-chose du budget une fois effectuées les dépenses de survie immédiate. Ainsi, les rapports des enquêtes sur la consommation des ménages montre que les pauvres consacrent la quasi-totalité de leur ressource à l'alimentation et au logement, et très peu à l'éducation des enfants (DNSI, 2004). Afin de donner une chance à tous les enfants pour qu'ils puissent avoir un minimum d'instruction, la plus part des Etats dont le Mali, ont institué la gratuité de l'éducation primaire. Mais il reste que cette gratuité ne concerne que les frais de scolarité et très souvent, les ménages doivent acheter les fournitures scolaires et parfois aussi les manuels. Dans certains cas, la gratuité, associée à une offre insuffisante d'établissements scolaires, conduit à la dégradation de la qualité et aux abandons qui touchent plus les pauvres que les riches. D'ailleurs dans les pays africains et en particulier dans les villes, les ménages aisés délaissent les écoles publiques et inscrivent leur progéniture, dès la maternelle, dans les écoles privées où les frais ne sont pas à la portée de toutes les bourses, entraînant de facto une discrimination dans le choix des établissements scolaires. Mais, c'est après le primaire que les inégalités de niveaux de vie entre les ménages jouent à plein effet sur la scolarisation des enfants. Ainsi, Diagne Abdoulaye et Dovoedo Amen (2003)⁸ montrent qu'au Sénégal les différences de scolarisation des enfants entre les 20% des ménages les plus riches et les 40% des ménages les plus pauvres passent d'un rapport de 1 à 2 pour la scolarisation primaire à un rapport de 1 à 6 pour la scolarisation secondaire premier cycle. Il faut dire que plus l'enfant avance dans son cursus, plus l'accès à l'école devient coûteux, parce que les livres et fournitures sont de plus en plus chers et parce que les établissements publics se raréfient, entraînant divers coûts additionnels (de transport, de migration ou d'accès aux établissements privés). Quand bien même l'école, aussi bien primaire qu'au niveau du collège serait complètement gratuite, les ménages pauvres pourraient-ils scolariser leurs enfants autant que les ménages aisés? L'existence de coûts d'opportunité invite à ne pas répondre péremptoirement par l'affirmative.

⁸ Ainsi, Diagne Abdoulaye et Dovoedo Amen (2003) : « Décision de scolarisation primaire des ménages et niveau de vie au Sénégal », rapport Final du programme de recherche « analyse des impacts de la pauvreté et des inégalités de revenus des politiques macroéconomiques et d'ajustement au Sénégal » (MIMAP/Sénégal), CREA 2003, 34 pages.

La fréquentation scolaire d'un enfant dépend de la capacité du ménage auquel il appartient à satisfaire ses besoins sans l'apport de cet enfant en termes de contribution économiques. Cette contrainte va être difficile à tenir dans les ménages les plus pauvres, où les enfants constituent une main d'œuvre soit pour les tâches domestiques, soit pour les activités économiques. L'enquête démographique réalisée en 1987 au Mali (République du Mali, 1988) révèle que les enfants jouent un rôle économique très important et que l'essentiel des travaux qu'ils exécutent en milieu urbain s'inscrit à l'intérieur des activités de subsistance des ménages auxquels ils appartiennent (R. Marcoux, 1998). Selon une étude faite par Tape G. et Bih E. (2002) sur les opportunités et les freins à la bonne performance des filles à l'école primaire dans le Nord de la Côte d'Ivoire, les travaux ménagers et domestiques occupent le plus grande partie du temps des enfants. Ces travaux sont, pour la fille, la cuisine, la vaisselle, la lessive, les corvées d'eau. Pour le garçon, il s'agit de l'aide apportée au père dans ses diverses activités (entretien de la maison familiale, désherbage de la cour, etc.).

S'il ne fait aucun doute que les facteurs économiques et culturels peuvent constituer des contraintes ou des opportunités pour la scolarisation des enfants, l'ampleur de leurs effets pourrait, dans une certaine mesure, dépendre des caractéristiques de l'enfant.

1.3 Caractéristiques de l'enfant et scolarisation

Deux caractéristiques fondamentales de l'enfant sont connues dans la littérature pour jouer un rôle dans les chances de scolarisation. Il s'agit du sexe et du lien de parenté avec le chef du ménage.

Lien de parenté et scolarisation des enfants

En Afrique, le confiage d'enfants est une pratique fortement répandue (Vandermesch, 2000). Ainsi, une proportion non négligeable de jeunes enfants vivent dans des ménages sans être les propres enfants du chef de ménage. Au Mali par exemple, 35% des jeunes de 7-18 ans ne vivent pas avec leurs parents biologiques en 2003⁹. Ces enfants ont-ils les mêmes chances d'être scolarisés que les autres? La réponse à cette question est quelque peu mitigée si on s'en tient à la synthèse qu'en a fait Pilon M. (2003). L'auteur souligne que majoritairement, les enfants confiés présentent des taux de scolarisation plus faibles que les enfants du chef des ménages, même s'il existe des exceptions, notamment en milieu rural. Une étude de Dehusses M. (2005)¹⁰, sur le sort de jeunes filles ivoiriennes exploitées en France, montre très bien comment le système de confiage a été dans bien de cas dévoyé par des personnes peu scrupuleuses qui, faisant miroiter à certains parents démunis la perspective de scolarisation en ville, leur prennent leurs jeunes filles mais uniquement pour les utiliser comme bonne à tout faire. Dans cette optique, il est donc possible que le confiage des enfants constitue un sérieux handicap à leur scolarisation.

⁹ Il s'agit d'une estimation issue des données de l'enquête de l'enquête légère intégrée auprès des ménages de 2003 que nous utilisons dans cette étude.

¹⁰ Même s'il s'agit, il convient de le souligner, d'une étude non statistiquement significative, elle pose très bien la problématique du dévoiement du confiage, des promesses non tenues.

Genre et scolarisation

En Afrique, les rôles restent très sexuellement marqués. Selon les théories féministes, les différences de rôles et de statuts entre les femmes et les hommes résultent une position de subordination de la femme dans la société, position historiquement et culturellement construite (Bourdieu, 1990, cité par Locoh et al, 1996). Les conséquences de cette subordination vont se traduire par une sous-scolarisation des filles car elles sont socialisées pour être de bonnes épouses et mères de famille. Les familles peuvent, sous-scolariser les filles soit dans un souci de préservation de l'ordre social traditionnel, soit en cas de rationnement des ressources. Cette logique de domination de la femme pourra d'ailleurs se trouver amplifiée par le phénomène de confiage-exploitation évoqué ci-dessus.

1.4 De l'impact de l'offre sur la fréquentation scolaire des enfants

Si les caractéristiques économiques et culturelles des ménages ainsi que celles de l'enfant jouent un rôle important sur la fréquentation scolaire des jeunes, les facteurs liés à l'offre d'éducation ne sont pas à négliger. En effet, même dans le cas les ménages disposent des ressources économiques et culturelles permettant d'envoyer et de maintenir leurs enfants à l'école, encore faut-il qu'il existe une offre scolaire accessible. Cette offre comporte elle même deux dimensions: la dimension "quantité" et la dimension "qualité". La dimension quantité fait référence à la densité du maillage du territoire par les établissements scolaires. Plus les établissements scolaires vont être nombreux et équitablement répartis entre les localités, plus les parents pourront scolariser leurs enfants, non pas seulement parce que les distances sont courtes, mais aussi parce que la proximité joue un rôle de publicité en faveur de la scolarisation.

Quant à la dimension qualité, elle reflète aussi bien les conditions matérielles dans lesquelles les enfants étudient (confort de l'établissement) que les conditions pédagogiques (double vacation, classe double, formation des maîtres, etc.). Mais dans le cadre de cette étude, aucune variable ne permet de saisir la dimension qualité de l'enseignement; nous nous limiterons à la mesure de l'impact de l'aspect quantité de l'offre.

1.5 Objectifs de l'étude

Beaucoup d'études se sont déjà penchées sur la scolarisation et ont mis en évidence les différents facteurs dont nous avons discuté précédemment (pour une synthèse, cf. Kobiane 2006). Dans le cadre de celle-ci, notre premier objectif est de réévaluer l'impact des facteurs culturels, économiques, du statut de l'enfant et d'offre sur la scolarisation au Mali à travers les données de l'ELIM-2003. Le second est de porter une attention particulière aux effets d'interactions entre le niveau de vie économique et les autres déterminants de la fréquentation scolaire. Autrement dit: les effets des différents facteurs sont-ils les mêmes au sein des différentes catégories de niveau de vie ou prennent-ils des configurations différentes selon la classe économique considérée?

2. Données et méthodologie.

2.1. Données

Dans cette étude, nous mobilisons principalement les données de l'Enquête Légère Intégrée auprès des ménages (ELIM) réalisée par la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) du Mali en 2003. Il s'agit d'une enquête comprenant 4122 ménages (et près de 40000 individus) représentatifs au niveau national et au niveau de chaque région du Mali. Elle comporte plusieurs volets : caractéristiques démographiques, éducation, santé, emploi, accès aux infrastructures de base, biens durables et anthropométrie des enfants de moins de 5 ans. Les données de cette enquête ont été appariées avec celles de l'enquête malienne d'évaluation de la pauvreté réalisée en 2001 sur le même échantillon de ménages et dont l'objectif était de mesurer de la façon la plus robuste possible, le niveau de consommation¹¹ des ménages maliens (DNSI, 2004). C'est donc l'indicateur de pauvreté qui en est issu qui sera utilisé dans le cadre de cette étude. Toutes les autres variables sont issues de l'ELIM 2003.

Au niveau du cadre théorique, nous avons identifié quatre groupes de facteurs pouvant expliquer les inégalités de scolarisation au Mali: les facteurs culturels, les facteurs économiques, les caractéristiques propres de l'enfant et la disponibilité de l'offre éducative. Dans le cadre de cette étude, le contexte culturel sera saisi à travers le niveau d'éducation du chef de ménage d'une part, et d'autre part, à travers le milieu de résidence qui reflète en même temps le degré d'urbanisation¹². Quant au facteur économique, il est approché par le niveau de vie du ménage à travers ses dépenses de consommation. Les variables caractérisant l'enfant sont bien évidemment son sexe et son lien de parenté. Enfin, la disponibilité de l'offre scolaire est appréhendée à travers la présence de l'école et sa distance par rapport au ménage.

¹¹ Les dépenses des ménages ont été enregistrées quasiment en continu sur les quatre trimestres de l'année 2001. Pour estimer la consommation alimentaire et notamment l'autoconsommation très importante en milieu rural, l'on a également mesuré tout au long de l'année le poids et/ou le volume des aliments consommés. Les quantités ont ensuite été valorisées aux prix moyen du marché observés dans le module dépenses.

¹² En fait le milieu de résidence constitue en même temps un facteur culturel en ce sens que l'urbanisation modifie au moins partiellement, les perceptions, valeurs et pratiques des familles, même celles originaires du milieu rural ou dont le chef de ménage n'a pas été scolarisé. En même temps, c'est une variable qui est corrélée avec l'offre d'éducation, car les infrastructures sont plus concentrées en milieu urbain qu'en milieu rural

Tableau 1. Distribution des enfants des 7-18 ans selon les caractéristiques socioéconomiques et culturelles de leurs ménages, leurs statuts dans le ménage, et le temps mis pour accéder à l'école

Variables	Niveau de vie du ménage								Ensemble	
	moins pauvres		Vulnérables		pauvres		Très pauvres			
	%	effectif	%	Effectif	%	effectif	%	Effectif	%	effectif
Ensemble	22%	3053	17%	2345	14%	1868	47%	6457	100%	13723
Niveau d'éducation du chef de ménage										
aucun	60%	1839	76%	1790	80%	1500	92%	5970	81%	11100
0-5 ans	9%	286	9%	221	10%	183	5%	320	7%	1010
6-9 ans	8%	239	7%	170	5%	84	1%	76	4%	570
10 ans et plus	22%	658	7%	157	5%	99	1%	61	7%	975
Milieu de résidence										
rural	40%	1210	53%	1252	64%	1188	91%	5850	69%	9501
urbain	32%	976	31%	724	24%	444	7%	428	19%	2571
Bamako	28%	867	16%	368	13%	236	3%	179	12%	1650
Sexe de l'enfant										
garçon	45%	1385	56%	1305	52%	976	53%	3408	52%	7074
filles	55%	1668	44%	1039	48%	893	47%	3049	48%	6649
lien de parenté avec le chef de ménage										
Enfant du CM	61%	1852	66%	1546	68%	1275	65%	4200	65%	8872
autre enfant	39%	1201	34%	799	32%	593	35%	2257	35%	4851
distance à l'école la plus proche										
entre 0 et 15 minutes	54%	1663	55%	1285	45%	848	47%	3044	50%	6839
15 à 29 minutes	22%	680	17%	399	19%	346	16%	1007	18%	2431
30 à 44 minutes	7%	223	9%	219	12%	229	8%	542	9%	1214
45 minutes et plus	15%	453	19%	436	24%	442	28%	1834	23%	3165
Non déclaré	1%	33	0%	6	0%	3	0%	31	1%	73

Précisions sur la variable « niveau de vie »

Si toutes les autres variables sont compréhensibles par elles-mêmes, la variable niveau de vie mérite, quant à elle, quelques éclaircissements. Contrairement aux autres qui ont été collectées lors de l'enquête ELIM en 2003, la variable pauvreté est issue de l'EMEP-2001¹³, qui a servi de base pour l'échantillonnage des ménages de l'ELIM-2003. Il s'agit d'une variable catégorielle permettant de classer les ménages en quatre groupes de niveau de vie: « moins pauvres », « vulnérables », « pauvres », « très pauvres ». Ces catégories proviennent de la variable niveau de vie du ménage, construite elle-même à partir des dépenses de consommation alimentaires et non alimentaires annuelles et d'un seuil de pauvreté absolue déterminé à travers les besoins calorifiques (DNSI, 2004a; DNSI, 2004b). Il convient de souligner que les deux dernières modalités (pauvres et très pauvres) correspondent aux ménages vivant en dessous de ce seuil absolu de pauvreté, i.e. disposant de moins de 144.000FCFA en 2001 par personne et par an. Juste au-dessus de ce seuil, se trouve la catégorie des « vulnérables » alors que les plus épargnés par la pauvreté sont qualifiés de "moins pauvres". Par rapport au seuil de pauvreté, les « très pauvres » ont un niveau de consommation inférieur à 75% du seuil de pauvreté, les pauvres entre 75% et le seuil de pauvreté, les « vulnérables » entre 1 et 1,5 fois le seuil de pauvreté. Quant aux « moins pauvres », leur niveau de vie est supérieur à 1,5 fois le seuil de pauvreté.

2.2 Méthodes d'analyse.

La fréquentation scolaire est appréhendée chez les enfants âgés de 7 à 18 ans. L'analyse des résultats de l'étude est axée sur deux approches complémentaires: la première approche est une analyse descriptive fournissant les variations des taux de fréquentation scolaire selon les différents facteurs explicatifs, pris soit isolément ou bien croisés avec le niveau de vie. Même si l'analyse descriptive permet de révéler des résultats fort intéressants, elle demeure insuffisante car tout au plus trois dimensions peuvent être prises en compte simultanément. Afin de dépasser cette limite et de contrôler simultanément l'ensemble des facteurs qui interagissent sur les chances de fréquentation scolaire, il importe de recourir aux analyses multivariées. Pour ce qui est de cette étude, étant donné que la variable dépendante est dichotomique (fréquente l'école ou ne le fréquente pas au moment de l'enquête), la méthode qui a été privilégiée est la régression logistique. Cette méthode présente l'avantage de produire des coefficients (odds ratio) faciles à interpréter. La prise en compte simultanée de toutes les variables explicatives et de contrôle dans un même modèle de régression est d'autant plus importante que la pauvreté, le milieu de résidence, le niveau d'instruction du chef de ménage sont des variables corrélées entre elles et donc il est difficile, en se basant uniquement sur les analyses descriptives, d'isoler la part des effets propres de chacun des facteurs. De même, on ne peut interpréter l'effet du milieu de résidence comme un effet d'exposition à la modernité que si l'accessibilité géographique à l'école est maintenue constante entre

¹³ EMEP = Enquête Malienne de pauvreté. C'est une enquête dont l'objectif était de mesurer le niveau de vie des ménages à travers l'enregistrement de leur consommation alimentaire et de leurs différentes dépenses.

milieux, ce qui n'est pas le cas à l'état "brut" car le maillage du territoire en établissements scolaires est différent d'un milieu à l'autre. Enfin les variables de contrôles peuvent influencer simultanément la fréquentation scolaire et une ou plusieurs variables explicatives, "perturbant" ainsi les effets de ces dernières au niveau descriptif.

Le modèle de régression permet d'éviter ces différents écueils et d'appréhender l'effet propre de chaque facteur. Dans le cadre de cette étude, en plus des variables explicatives d'intérêt (niveau de vie, éducation du père, milieu de résidence, sexe et statut de l'enfant dans le ménage, distance à l'école la plus proche), les variables de contrôles suivantes ont été introduites dans les modèles: âge/génération, sexe et statut matrimonial du chef de ménage, âge de l'enfant, ethnies du chef de ménage.

En tout nous avons produit cinq modèles de fréquentation scolaire. Le premier est un modèle global permettant de mesurer l'impact net des facteurs explicatifs principaux sur la fréquentation scolaire. Les quatre suivants sont des modèles séparés pour chaque groupe de niveau de vie, des aisés aux plus pauvres. Ils permettent ainsi d'évaluer dans quelle mesure chaque groupe économique aurait son modèle de scolarisation spécifique. La forte articulation entre inégalités de genre et inégalités de statut de l'enfant nous a amené, dans tous les modèles, à créer une variable combinant le sexe et le lien de parenté. Nous commençons par interpréter le modèle global, ce qui permet de fixer l'impact net de chaque facteur explicatif, avant de cerner sa variation dans les modèles propres à chaque catégorie socio-économique. La significativité des variations inter-modèles des coefficients des facteurs explicatifs est mesurée à travers la mise en œuvre d'un test de la différence de coefficients issus de modèles différents. Sur STATA, ce test est réalisé à travers la commande SUEST (Seemingly unrelated estimation).

Après la présentation des données, des variables et des méthodes, il convient de commenter les résultats issus des analyses.

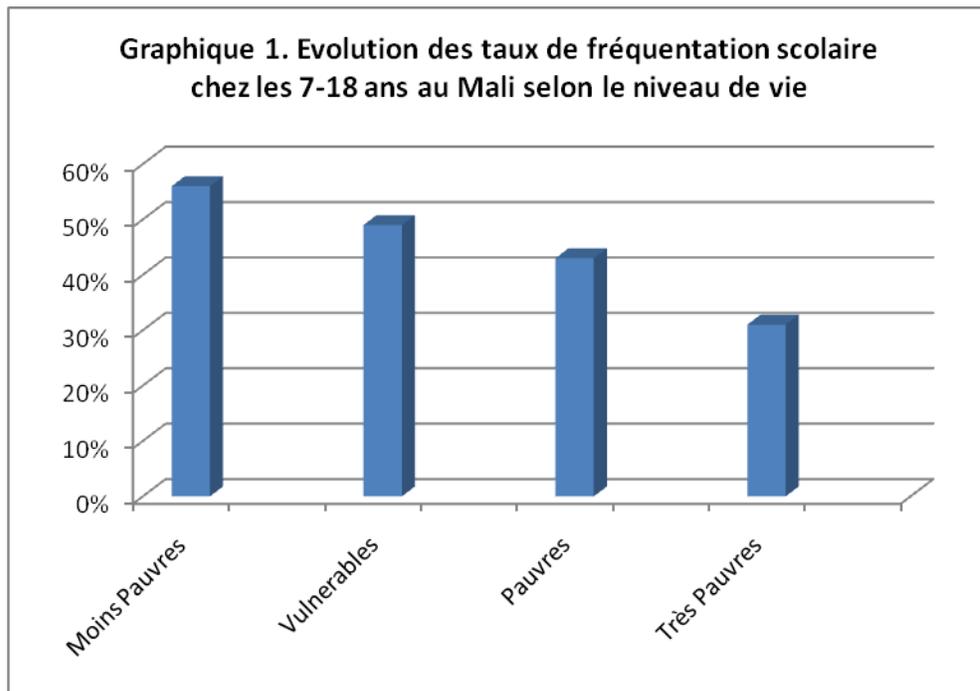
3. Analyse descriptive

En 2003, selon l'ELIM, 41% des enfants de 7-18 ans étaient scolarisés au Mali. Ce taux est l'un des plus faibles de la sous-région. Il s'agit dans cette partie, de mesurer la variation de ce taux selon les différents facteurs d'offre et de demande, en contrôlant, chaque fois que possible, le niveau de vie.

3.1. Fréquentation scolaire et niveau de vie du ménage

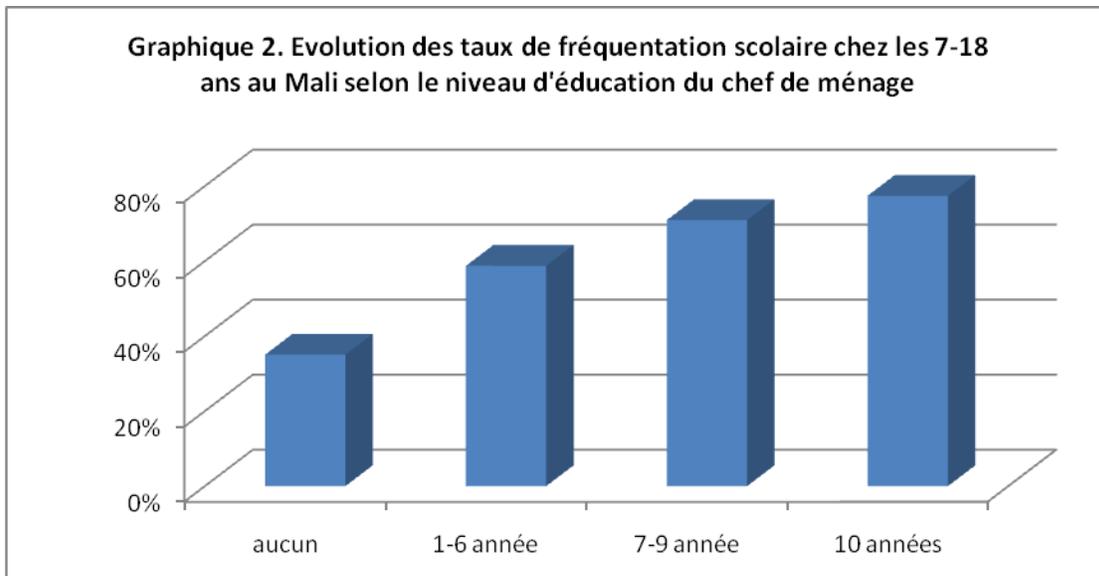
Comme déjà souligné dans le cadre théorique, la demande d'éducation est déterminée par les ressources que les familles peuvent allouer à la scolarisation de leurs enfants et par les coûts directs et indirects induits par le système éducatif. Les coûts directs incluent les *droits* d'inscription et les frais de scolarité exigés par les écoles, notamment dans le privé, les dépenses vestimentaires et les achats de livres ou de matériel pédagogique (Clignet R., 1994; Marcoux R., 1998). Les coûts indirects sont représentés par le fait que quand les enfants vont à l'école, les parents doivent se passer de leur force de travail.

Au niveau descriptif, les données de l'enquête ELIM2003 confirment le lien positif entre niveau de vie des ménages et la fréquentation scolaire puisque les chances pour un enfant de 7-18 ans d'être scolarisé baissent substantiellement quand s'érodent les ressources du ménage. En effet, alors que plus de la moitié (56%) des enfants vivant dans les ménages les moins pauvres vont à l'école, ils ne sont qu'environ un tiers (31%) à fréquenter une école dans les ménages les plus pauvres. Les deux groupes de niveau de vie intermédiaire, avec des taux de scolarisation de 43% et 49% respectivement pour les «pauvres» et pour les «vulnérables» présentent des comportements en matière de scolarisation des enfants qui se rapprochent plutôt de celui du haut de la hiérarchie des revenus.

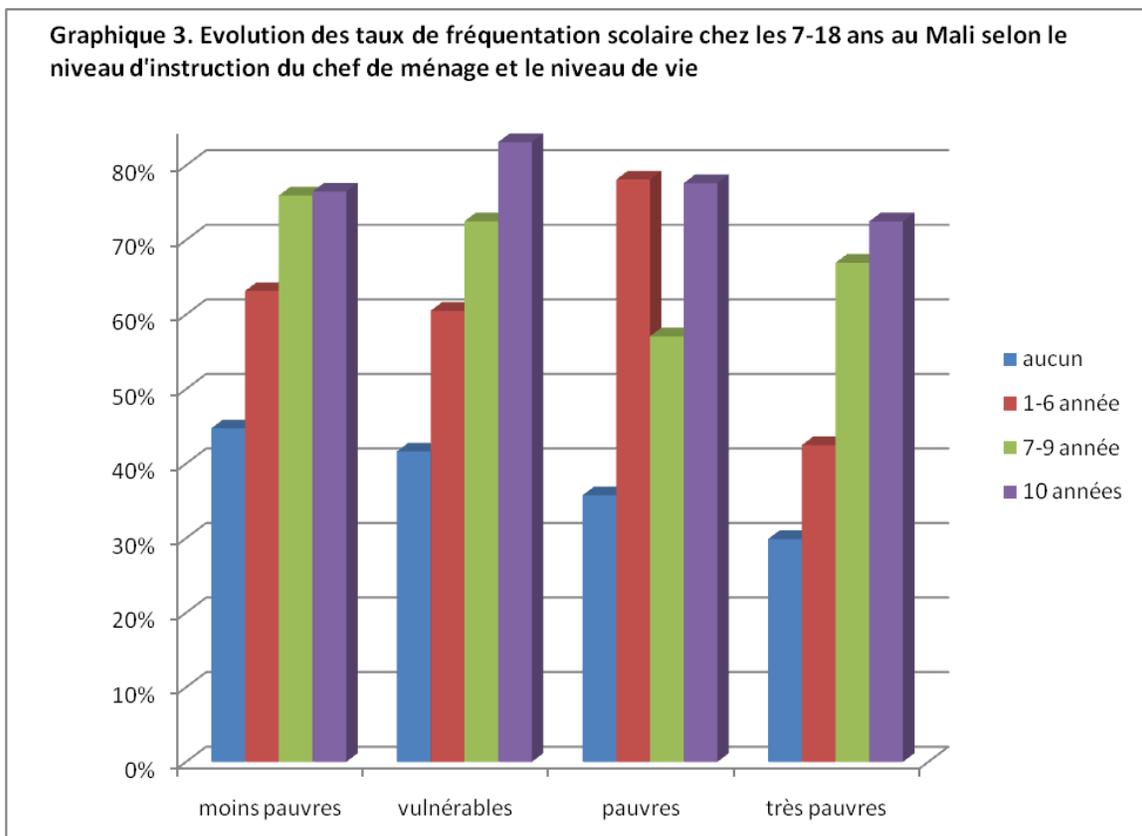


3.2. Niveau d'instruction du chef de ménage et fréquentation scolaire

Si le niveau de vie du ménage permet de mesurer la capacité du ménage à faire face aux différents coûts qu'engendre la scolarisation d'un enfant, le niveau d'instruction du chef de ménage permet de cerner le capital culturel des ménages. Or on l'a vu dans le cadre théorique, la perception que les parents ont de l'école, de son importance et leurs stratégies éducatives sont fonction de leur capital culturel, dont le niveau d'instruction du chef de ménage constitue un important proxy.



Il existe une forte différence de scolarisation entre les enfants des ménages dont les chefs n'ont jamais été à l'école et ceux dont le père est allé à l'école. Quand les enfants vivent dans les ménages où le chef n'a pas été scolarisé, le taux de scolarisation est de 35%. Il passe à 65% quand le chef a étudié jusqu'au niveau du premier cycle de l'enseignement fondamental et à 75% quand ce dernier a dépassé le niveau du second cycle du même ordre d'enseignement.



En croisant le niveau d'éducation du chef de ménage et le niveau de vie, il en ressort que résider dans un ménage dont le chef n'est pas allé à l'école constitue un sérieux handicap, même quand le ménage appartient à la catégorie la moins pauvre. A l'inverse, quand le chef de ménage a fait plus de 10 années d'études, le taux de scolarisation des enfants demeure élevé, peu importe le niveau de vie du ménage.

3.3 Résidence, niveau de vie des ménages et fréquentation scolaire

Les taux de scolarisation varient énormément selon le milieu de résidence. Ainsi, les enfants qui vivent à Bamako sont 71% à aller à l'école contre 63% de ceux des autres milieux urbains. Les enfants vivant en milieu rural connaissent un décrochage énorme puisque seulement 30% sont à l'école. Cette sous-scolarisation des enfants dans le milieu rural constitue d'autant plus un sérieux problème pour l'atteinte des objectifs de développement¹⁴ que ce milieu concentre les deux tiers (69%) de la population du pays.

Tableau 2: Fréquentation scolaire selon le niveau de vie et le milieu de résidence

	Bamako	Urbain	Rural	Total
Moins Pauvres	71%	72%	32%	56%
Vulnerable	70%	58%	37%	49%
Pauvres	77%	61%	30%	43%
Très Pauvres	67%	57%	28%	31%
Total	71%	63%	30%	41%

La relation entre le milieu de résidence et la fréquentation scolaire est quasiment invariante selon le niveau de vie, les enfants du milieu rural demeurant sous scolarisés même s'ils vivent dans des ménages aisés; à contrario, ceux de Bamako sont nombreux à fréquenter l'école même s'ils vivent dans les ménages pauvres.

A partir de ces résultats et même si on ne peut pas encore tirer de conclusion définitive, on voit bien que les mécanismes par lesquels la pauvreté influence la fréquentation scolaire des enfants est complexe et que le facteur urbain/rural, joue un rôle bien plus important que la pauvreté en elle-même. La forte scolarisation à Bamako et en particulier sa faible variation selon le niveau de vie pourrait s'expliquer par le fait que d'une part le maillage de Bamako en établissements scolaires est dense et d'autre part, Bamako, de par

¹⁴ Objectifs de développement du millénaire : scolarisation primaire universelle (100%) à l'horizon 2015.

son exposition à la modernité est le lieu où les parents perçoivent le mieux, l'intérêt de l'école.

3.4 L'inégal accès à l'école selon le genre

Dans beaucoup de pays africains, les disparités scolaires liées au sexe restent profondes et vivaces (Marie France Lange, 2000). Elles s'expliquent essentiellement par des rapports inégalitaires entre hommes et femmes, ainsi que par la division des tâches. Ces rapports inégalitaires se traduisent au niveau de l'éducation par la restriction de la scolarisation des filles. D'entrée de jeu, les données de l'ELIM 2003 semblent confirmer cette assertion : dans le groupe des enfants de sexe masculin âgés de 7 à 18 ans, le taux de fréquentation scolaire s'élève à 46 % contre 37 % pour ceux de sexe féminin, soit un écart d'un peu plus de 10 points de pourcentage. Comment varie cette inégalité selon le niveau de vie du ménage?

Tableau 3: Fréquentation scolaire selon le sexe de l'enfant et le niveau de vie du ménage

Niveau de vie	Masculin(G)	Féminin(F)	Indice de parité F/G	Total
Moins pauvres	61%	52%	84%	56%
Vulnérables	53%	43%	81%	49%
Pauvres	45%	41%	90%	43%
Très pauvres	37%	25%	68%	31%
Total	46%	37%	80%	41%

La discrimination contre les filles en matière de scolarisation existe dans toutes les hiérarchies sociales, avec des différences de scolarisation garçons/filles statistiquement significatives. Il s'agit donc d'un phénomène touchant toutes les catégories sociales mais à des ampleurs différentes. En effet, l'analyse de l'indice de parité filles/garçon¹⁵ montre que les inégalités sont particulièrement fortes dans la catégorie socio-économique la plus défavorisée. Dans cette dernière, pour dix garçons fréquentant l'école, on compte moins de 7 filles. Dans les autres classes socio-économiques, le rapport est de 8 à 9 filles scolarisées pour 10 garçons, le niveau le moins inégalitaire étant plutôt atteint dans les ménages pauvres, qui occupent l'avant-dernière position dans la hiérarchie sociale.

3.5. Fréquentation scolaire selon le lien de parenté de l'enfant: *discrimination vis-à-vis des enfants autres que ceux du chef de ménage*

Les parents semblent être plus attentifs à la scolarisation de leurs propres enfants qu'aux autres enfants présents dans le ménage. En effet, pour l'ensemble du pays, le taux de

¹⁵ Taux de scolarisation des filles sur celui des garçons.

scolarisation est de 45% pour les enfants vivant avec leurs parents biologiques, contre seulement 34% pour les autres enfants. Il s'agit d'un résultat déjà observé dans d'autres études (Pilon, 1995 ; Van der Meersch, 2000; Marcoux, 1994; Lloyd et Gage-Brandon, 1993). Mais ce résultat varie de façon substantielle quand on tient compte du sexe.

Une discrimination qui frappe essentiellement les filles

Chez les garçons, le statut de l'enfant dans le ménage ne joue aucun rôle sur le niveau de fréquentation scolaire. En effet, le taux de fréquentation scolaire des garçons de 7-18 ans enfants propres du chef de ménage est quasiment le même (47%) que celui des garçons ayant un autre lien de parenté (45%).

Par contre, au niveau des filles, la disparité dans la scolarisation entre « filles biologiques » et « filles confiées » est énorme, les taux de fréquentation scolaire passant de 44% chez les premières, à 25% chez les secondes. Le contrôle du niveau de vie montre que cette discrimination à l'encontre des filles confiées est maximale dans la plus haute hiérarchie sociale où le taux de fréquentation scolaire des filles confiées est plus de deux fois plus faible que celui des filles vivant avec leurs parents biologiques (67% contre 31%).

Cette situation s'explique par le fait qu'au Mali et à l'instar des autres pays d'Afrique de l'Ouest, les filles ne résidant pas avec leurs parents ne sont pas toutes confiées pour être scolarisées. Elles sont dans la plupart des cas des « aides ménagères » et contribuent à l'exécution des travaux domestiques à l'intérieur des ménages plus ou moins nantis. Le plus souvent, ce sont des filles du milieu rural qui immigrent dans les capitales régionales et dans le district de Bamako à la recherche d'emploi en vue de faire face aux charges des parents et éventuellement à la constitution de leur trousseau de mariage. Ces filles, de par leur fonction (activité ménagère) ne peuvent plus fréquenter l'école et contribuent de ce fait à élever le taux de non fréquentation scolaire au sein des ménages¹⁶.

Tableau 4: Fréquentation scolaire selon le niveau de vie du ménage, le sexe de l'enfant, et son lien de parenté dans le ménage.

Niveau de vie	Ensemble			Masculin			Feminin		
	filles/filles	autres enfants	Total	filles	autres enfants	Total	filles	autres enfants	Total
Moins pauvres	65%	42%	56%	64%	57%	61%	67%	31%	52%
Vulnérables	55%	36%	49%	57%	45%	53%	52%	27%	43%
Pauvres	47%	35%	43%	45%	45%	45%	48%	27%	41%
Très pauvres	33%	29%	31%	36%	39%	37%	28%	19%	25%
Total	45%	34%	41%	47%	45%	46%	44%	25%	37%

¹⁶ Dehousse M. (2005) a très bien montré comment, dans le cas Ivoirien, le système de confiage a été dévoyé de son objectif vertueux à Abidjan et à Paris en se transformant en un système d'exploitation des jeunes filles.

La faible scolarisation des filles confiées est si prononcée qu'elle explique quasiment l'ensemble des différences de scolarisation entre sexes. Autrement dit, comparées aux garçons, les filles biologiques (vivant avec leur parents) ont quasiment le même taux de scolarisation, hormis dans la dernière classe de la hiérarchie socio-économique où les inégalités de sexe frappent aussi bien les enfants confiés que les enfants biologiques.

3.6. Accessibilité Géographique scolarisation

Comme souligné dans le cadre théorique, il est important de comprendre que la demande d'éducation à l'intérieur des ménages varie en fonction de l'offre scolaire. L'offre est une notion vaste qui intègre non seulement l'ensemble des infrastructures (salles de classe, tables bancs, etc.) mais aussi la qualité et la quantité du personnel enseignant, ainsi que la disponibilité du matériel didactique. Dans le cadre de l'ELIM2003, la disponibilité des établissements scolaires et leur temps d'accès ont été saisis.

Même si ces deux informations ne permettent pas d'apprécier la qualité de l'offre scolaire, il convient de souligner que l'existence de l'infrastructure est un pré requis pour les autres éléments de l'offre et qu'en particulier l'absence d'établissement scolaire est un indicateur des difficultés que les familles vont rencontrer dans la scolarisation de leurs enfants.

3.6.1 Présence d'une école dans l'environnement immédiat et fréquentation scolaire

L'appel lancé par le Président Malien en 2000: «Un village, une école et/ou un CED¹⁷» a été répondu par la création de nombreuses écoles communautaires à travers le Programme Décennal de Développement de l'Education. Créées sur demande des communautés, souvent encadrées par des ONGs internationales et nationales, gérées à partir de la formation donnée par ces ONGs, les écoles communautaires au Mali représentaient en 2003 un peu plus du tiers de l'ensemble des écoles primaires existantes (Annuaire des Statistiques Scolaires de l'Enseignement Fondamental 2002-2003:MEN).¹⁸

L'existence de l'infrastructure scolaire¹⁹ dans une localité a un impact très fort sur la fréquentation scolaire des enfants. Elle est une garantie de la continuité du cursus et favorise le maintien des enfants dans le système. Ainsi, dans les localités sans école, seulement 20% des enfants de 7-18 ans sont scolarisés. A l'inverse, le taux de scolarisation grimpe à presque 50% quand une localité est dotée d'une école.

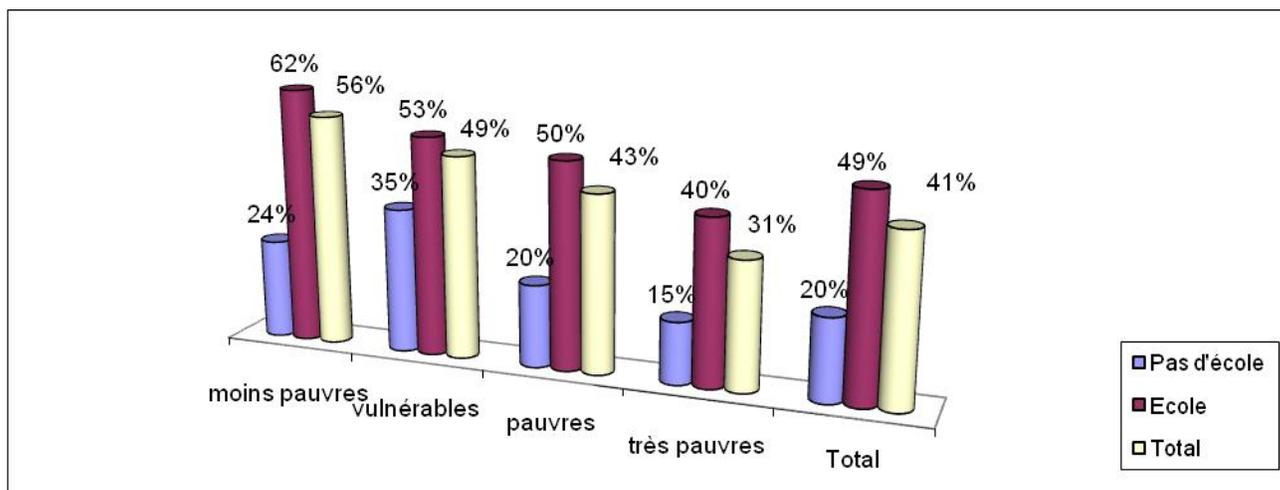
Lorsque l'école existe, les taux de fréquentation scolaire sont partout supérieurs ou égaux à 50% quel que soit le statut économique du ménage sauf chez les très pauvres où sur cinq enfants en âge d'aller à l'école seulement deux sont scolarisés.

¹⁷ CED=Centre d'Education pour le Développement

¹⁸ En 2003 sur un effectif de 7200 écoles primaires, 2437 étaient communautaires.

¹⁹ Il s'agit de l'existence d'une école fondamentale premier ou second cycle (primaire et collège).

Graphique 4: Taux de fréquentation scolaire selon l'existence d'une école et le niveau de vie du ménage



3.6.2 Fréquentation scolaire selon la distance à l'école

Tableau 5 : Fréquentation scolaire selon l'accessibilité au 1^{er} cycle fondamental et le groupe de pauvreté

	Moins Pauvres	Vulnérables	Pauvres	Très Pauvres	Total
0- 14 mn	73%	62%	59%	47%	57%
15- 29 mn	67%	71%	75%	37%	56%
30- 44 mn	69%	54%	29%	37%	44%
45mn & +	53%	31%	26%	17%	24%
ND	24%	-	55%	44%	37%
Total	68%	57%	49%	36%	48%

Dans l'ensemble, plus l'école est éloignée du lieu de résidence des enfants, plus les taux de scolarisation baissent. Ces taux passent ainsi de 57% quand les enfants habitent à moins d'un quart d'heure de l'école à 24% quand ils doivent parcourir plus de trois quarts d'heure pour l'atteindre. Mais il ressort ici que c'est surtout chez les enfants des ménages pauvres ou très pauvres que la distance constitue un véritable frein à la scolarisation. Dans ces deux catégories, les taux de fréquentation scolaire sont divisés par un peu plus de deux quand le temps d'accès à l'école passe de 0-15 minute à une heure ou plus. Dans la catégorie la plus aisée, l'impact de la distance est certes important mais pas aussi drastique, suggérant ainsi que les ménages concernés peuvent mobiliser, au moins pour

certain, les moyens de transport appropriés pour que leur enfants puissent fréquenter une école éloignée.

3.7 Conclusion partielle

L'analyse descriptive a permis de mesurer les niveaux et les variations des taux de fréquentation scolaire de la population scolarisable au Mali selon différents facteurs économiques, culturels, familiaux et d'accessibilité géographique. Les résultats descriptifs révèlent deux faits importants qui méritent d'être soulignés: le premier est la prédominance des facteurs culturels (niveau d'éducation du chef de ménage, degré d'urbanisation) sur le facteur économique (niveau de vie des ménages) dans l'explication de la scolarisation des enfants. Autrement dit, alors que dans l'ensemble le niveau de scolarisation des enfants varie substantiellement selon le niveau de vie du ménage, cette variation se réduit considérablement quand on maintient le milieu de résidence ou le niveau d'instruction du chef de ménage constant. L'inverse n'est pas vrai.

Le second résultat frappant est que les inégalités de genre (entre filles et garçons) en matière de scolarisation, phénomène "banal" dans les études sur la scolarisation en Afrique, s'explique presque entièrement par la sous-scolarisation des filles confiées. Les inégalités de genre s'estompent quand on ne considère que les enfants vivant avec leurs parents biologiques. On pourrait donc supposer, que tant que le phénomène de migration des jeunes filles dans les villes pour servir de «bonne» demeurera, les écarts entre filles et garçons dans la scolarisation persisteront au détriment des filles.

4. Impacts nets des variables explicatives sur les chances de fréquentation scolaire au Mali

Que reste-il des résultats descriptifs précédemment présentés quand on considère simultanément l'ensemble des facteurs ainsi que les variables de contrôles indiquées au niveau de la section méthodologique? Et existe-il des modèles spécifiques de fréquentation scolaire propre à chaque classe socio-économique? Telles sont les deux principales questions auxquelles on tentera de répondre à travers les analyses explicatives.

4.1 Les effets des facteurs explicatifs dans le modèle global

Confirmation de la prépondérance des facteurs culturels sur les facteurs économiques dans le modèle global

La prise en compte simultanée des variables explicatives principales et des variables de contrôle confirme l'importance des variables culturelles sur la fréquentation scolaire au Mali: plus le chef de ménage est éduqué, plus l'enfant a de chances de fréquenter l'école, toutes choses égales par ailleurs. Plus précisément, les rapports de chance de fréquentation scolaire sont multipliés respectivement par deux, trois et quatre quand le niveau d'éducation du chef de ménage passe de « sans niveau » à respectivement

« primaire », « collège » et « secondaire ou plus ». De même, le passage du milieu rural aux villes secondaires et le passage du milieu rural à Bamako multiplie les chances relatives par trois et quatre respectivement²⁰.

L'impact propre du niveau de vie sur la fréquentation scolaire s'atténue énormément dans le modèle global. En effet, par rapport à un enfant habitant dans le ménage le plus pauvre, le fait d'être dans la catégorie la moins pauvre accroît les chances relatives de fréquentation scolaire d'à peine 24% et d'environ 17% seulement dans les catégories "vulnérables", tandis que les enfants des ménages pauvres et très pauvres ont quasiment les mêmes chances de fréquenter l'école. Il convient de bien souligner qu'au niveau descriptif, ces pourcentages étaient de 200% et 113% et 67% respectivement. C'est donc que l'impact propre de la pauvreté sur la fréquentation scolaire est considérablement réduit quand on fixe l'effet des autres variables.

Afin d'appréhender de façon rigoureuse le poids relatif de chacun des facteurs économiques et culturels, nous avons mesuré la variation du pseudo-R² des modèles alternatifs suivants: un premier sans le niveau d'instruction du chef de ménage, un second sans le milieu de résidence et un dernier sans le niveau de vie. Il en ressort que par rapport au modèle de base (comprenant toutes les variables) dont le R² est de 20%, celui sans le niveau d'éducation du chef a un R² de 18,5%, celui sans le milieu de résidence un R² de 17,9% alors que celui sans le niveau de vie a le même R² de 20% que le modèle de base. Autrement dit, ne pas tenir compte de la pauvreté influence peu sur la qualité prédictive du modèle, alors que l'omission d'une variable culturelle réduit de 2 points de pourcentage en absolu (et de près de 10% en relatif) la valeur prédictive du modèle²¹. Ces résultats nous confortent dans l'idée que les facteurs économiques ont un effet intrinsèque très faible sur la scolarisation au Mali.

Le fait que les facteurs économiques jouent peu pourraient signifier que les coûts directs et d'opportunités de scolarisation des enfants sont faibles au Mali. La faiblesse des coûts directs peut être mise en rapport avec les efforts qui ont été fournis par le gouvernement Malien pour réduire la charge de scolarisation des parents. Quant au coût d'opportunité, sa faiblesse pourrait s'expliquer d'une part par la faible rémunération/productivité du travail des enfants, et d'autre part, du fait qu'au Mali les ménages sont très souvent étendus, avec la cohabitation de plusieurs noyaux familiaux ou adultes dans le même ménage, ce qui permet aux ménages qui le souhaitent de se passer du travail des enfants.

La prépondérance des facteurs culturels mesurés à travers le niveau d'instruction du chef de ménage et le degré d'urbanisation, serait le reflet du fait que d'une part les normes et valeurs auxquelles adhère la famille sont déterminantes pour la scolarisation ou non des enfants. Quand la famille est exposée à la modernité à travers un niveau d'instruction élevé du chef de ménage, ou bien à travers la résidence en milieu urbain, elle perçoit

²⁰ Au niveau brut, les rapports de chances sont de 1 à 6 quand on passe de sans niveau à secondaire et plus et de un à cinq entre le milieu rural et Bamako.

²¹ Il convient de souligner que ces résultats sont basés sur la comparaison du pseudo-R² qui sous-estime la vraie variance expliquée dans les modèles logit. Les différences réelles pourraient être encore plus importantes

mieux l'intérêt et la valeur de l'école et arbitre donc en faveur de la scolarisation des enfants. A l'inverse, quand le ménage est situé en milieu rural, les normes et valeurs de référence ont plus de chance d'être traditionnelles, ce qui se traduit par des stratégies de reproduction ou de mobilité sociale non forcément fondées sur la scolarisation des enfants. Cette explication est d'autant plus plausible que, comme nous l'avons souligné dans le cadre théorique, l'instauration de l'école «moderne» en Afrique s'est déroulée dans des conditions particulières, marquées par la rupture brutale avec l'ordre social ancien.

Tableau 6. Les déterminants de la fréquentation scolaire chez les enfants de 7-18 ans

VARIABLES	(1) modèle d'ensemble	(2) Moins pauvres	(3) vulnérables	(4) pauvres	(5) Très pauvres
Niveau de vie (<i>Très pauvre</i>)					
Moins pauvres	1.274*** (0.0765)				
Vulnérable	1.171*** (0.0700)				
Pauvres	1.108 (0.0704)				
Lien de parenté avec le CM (garçon confié)					
Fille du CM	0.867** (0.0544)	1.467** (0.219)	1.353** (0.198)	0.972 (0.177)	0.553*** (0.0505)
Fille confiée	0.292*** (0.0210)	0.216*** (0.0326)	0.410*** (0.0721)	0.377*** (0.0789)	0.320*** (0.0337)
Garçon du CM	1.092 (0.0669)	1.433** (0.218)	1.790*** (0.254)	1.271 (0.224)	0.823** (0.0719)
Niveau education du CM					
1 à 5 années	1.880*** (0.146)	1.742*** (0.289)	2.496*** (0.420)	3.134*** (0.734)	1.512*** (0.197)
6 à 9 années	2.845*** (0.307)	2.948*** (0.587)	3.969*** (0.835)	2.825*** (0.785)	3.220*** (0.860)
10 années ou +	4.123*** (0.391)	4.713*** (0.698)	6.134*** (1.501)	3.552*** (1.004)	7.030*** (2.424)
ND	1.241 (0.353)	1.340 (0.656)	7.856* (8.467)		0.916 (0.395)
Milieu de residence (rural)					
Urbain	3.203*** (0.188)	5.311*** (0.675)	2.232*** (0.274)	2.831*** (0.429)	3.044*** (0.344)
Bamako	4.458*** (0.328)	6.996*** (0.948)	4.500*** (0.724)	6.105*** (1.318)	5.477*** (1.018)
Temps pour accéder à l'école fondamentale la plus proche (0-15 minutes)					
15-29 minutes	0.969 (0.0528)	1.046 (0.133)	0.882 (0.124)	1.369** (0.216)	0.783*** (0.0639)
30-44 minutes	0.496*** (0.0359)	0.698** (0.122)	0.445*** (0.0775)	0.320*** (0.0643)	0.523*** (0.0579)
35 minutes et +	0.360*** (0.0208)	0.451*** (0.0777)	0.456*** (0.0672)	0.437*** (0.0683)	0.282*** (0.0229)
ND	0.764 (0.207)	0.395* (0.190)	1.012 (0.879)	0.418 (0.524)	0.909 (0.360)
Constant	6.157*** (1.055)	35.74*** (13.17)	2.618** (1.119)	7.708*** (3.302)	4.574*** (1.365)
Observations	13723	3053	2345	1867	6457
pseudo R ²	0.201	0.325	0.197	0.225	0.132

Statistiques z entre parenthesés
 *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Les variables de contrôles suivantes ont été également prises en compte dans les modèles : sexe du chef de ménage, groupe d'âge du chef de ménage, groupe ethnique, statut matrimonial, âge de l'enfant.

Sous-scolarisation des filles confiées et celles du chef de ménage, mais à des proportions très différentes

Le modèle global confirme l'importante sous-scolarisation des filles confiées comme déjà mis en évidence dans les analyses descriptives, mais contrairement aux analyses descriptives, les filles propres du chef de ménage, ne sont pas, toute chose égale par ailleurs, exemptes de discrimination. En effet, elles ont 15% de chances relatives de moins d'être scolarisées que les garçons, quel que soit le statut de ces derniers dans le ménage. Mais cette légère sous-scolarisation des filles du chef de ménage est sans commune mesure avec la situation catastrophique des filles confiées qui ont trois fois moins de chance d'être scolarisées que les garçons.

Habiter à plus de 30 minutes d'un établissement scolaire constitue un frein pour la scolarisation.

Toutes choses égales par ailleurs, les enfants qui habitent à plus de 30 minutes d'un établissement scolaire ont moins de chances relatives de fréquenter un établissement scolaire que les enfants qui habitent à moins de 30 minutes. Ce résultat implique donc que les efforts de construction des établissements scolaires doivent se poursuivre afin d'offrir à tous les jeunes maliens les mêmes chances de fréquentation, et ceci d'autant plus qu'environ un tiers des jeunes potentiellement concernés par l'éducation (de 7-18 ans) habitent à plus de trente minutes d'un établissement scolaire.

4.2 Modèle par niveau de vie.

Même si le niveau de vie n'a, en lui-même, que peu d'impact sur la fréquentation scolaire, il pourrait se révéler déterminant une fois croisé avec les autres facteurs explicatifs. Pour vérifier cette hypothèse, nous avons estimé les coefficients pour chaque catégorie économique séparément, et tester l'égalité des impacts de chacune des variables explicatives entre les différents modèles.

Comparaison des coefficients des variables à travers différents modèles dans la spécification par niveau de vie

Modèles comparées	Test d'égalité des effets des variables à travers les modèles comparés							
	Statut de l'enfant dans le ménage		Niveau d'instruction du Chef de ménage		milieu de résidence		distance à l'école	
	CHI2	P-Value	CHI2	P-Value	CHI2	P-Value	CHI2	P-Value
Moins pauvres # vulnérables	4,71	0,19	1,49	0,68	10,50	0,01	1,80	0,61
Moins pauvres # pauvres	5,94	0,11	2,22	0,53	5,04	0,08	5,68	0,13
Moins pauvres # très pauvres	25,94	0,00	0,85	0,84	5,12	0,08	2,95	0,40
vulnérables # pauvres	1,37	0,71	2,59	0,46	1,14	0,56	3,58	0,31
vulnérables # très pauvres	16,51	0,00	2,99	0,39	1,83	0,40	4,38	0,22
Pauvres # très pauvres	3,97	0,27	4,56	0,21	0,15	0,93	10,85	0,01

Impact homogène du niveau d'éducation du chef de ménage.

Quel que soit le niveau de vie, l'effet du niveau d'éducation du chef de ménage sur la fréquentation scolaire est homogène. Autrement dit, ce facteur joue de la même façon quelle que soit la catégorie économique considérée. Ce résultat valide ce qui avait déjà été observé au niveau des analyses descriptives et du modèle global.

Impact hétérogène du statut de l'enfant dans le ménage.

A l'inverse du niveau d'éducation du chef de ménage, l'effet du statut de l'enfant sur sa scolarisation varie en fonction du niveau de vie du ménage. Plus précisément, dans les trois premiers groupes de niveau de vie (moins pauvre, vulnérable, pauvre), on retrouve un résultat déjà mis en exergue dans les analyses descriptives, à savoir que les inégalités de genre passent entièrement par la forte sous-scolarisation des filles confiées comme dans le modèle global. Mais en outre, les propres filles du chef de ménage sont plutôt mieux scolarisées que les garçons confiés.

L'impact du statut de l'enfant dans les ménages les plus pauvres présente une configuration assez singulière. Certes, les filles confiées demeurent les laissées pour compte de la fréquentation scolaire comme dans tous les modèles. Mais contrairement aux modèles des trois catégories moins pauvres, les propres filles du chef de ménage sont également défavorisées par rapport aux garçons confiés. Enfin, ces derniers ont plus de chance d'être scolarisés que les garçons enfants propres du chef de ménage. Le fait que des enfants confiés (ici des garçons) soient davantage scolarisés que les enfants du chef de ménage a déjà été mis en évidence par Pilon(2003) en milieu rural.

Quant au milieu de résidence, son impact a la même configuration dans les catégories de "très pauvres", "pauvres" et "vulnérables". Comme dans le modèle global, cette configuration se caractérise par un accroissement des chances de scolarisation avec le degré d'urbanisation. Par contre, dans la classe économique la moins pauvre, les chances de scolarisation des enfants sont quasiment identiques entre les villes secondaires et Bamako.

CONCLUSION

Pour un jeune malien, fréquenter l'école en 2003 reste encore un privilège puisque sur 100 jeunes de 7-18 ans, moins de la moitié est scolarisée au moment de l'enquête. Quels sont les facteurs qui expliquent cette sous-scolarisation des jeunes au Mali ? Telle est la question fondamentale à laquelle cette étude se proposait de répondre. Pour ce faire, nous avons commencé par positionner la fréquentation scolaire dans un cadre théorique où les facteurs culturels, économiques, familiaux et d'offre éducative se conjuguent pour déterminer les chances de fréquentation des jeunes. L'hypothèse subséquente est que ce sont les inégalités dans les différentes sphères (culturelle, économique, familiale, de localisation géographique) qui vont expliquer les inégalités de chances face à la scolarisation au Mali. Pour tester cette hypothèse, nous avons mobilisé les données de l'enquête légère intégrée auprès des ménages (ELIM) de 2003. Les résultats descriptifs montrent qu'effectivement, il existe de profondes inégalités dans l'accès à l'éducation selon les différentes dimensions explicatives considérées. De façon générale, les enfants qui vivent dans les ménages qui font face à des contraintes culturelles, économiques ou d'accessibilité géographique sont nettement moins nombreux à fréquenter l'école que ceux vivant dans des milieux favorisés. De même, les enfants confiés, et en particulier les filles, ont un taux de scolarisation en décrochage par rapport à la moyenne. Afin d'approfondir les analyses et d'identifier in fine, les facteurs qui régissent la fréquentation scolaire, nous avons effectué des analyses explicatives dans lesquelles l'ensemble des facteurs sont considérés simultanément, en plus des variables de contrôle. Globalement, les résultats explicatifs confirment les analyses descriptives présentées précédemment ; mais ils apportent aussi des éclairages supplémentaires. Il en ressort ainsi que les facteurs culturels (niveau d'éducation du chef de ménage, degré d'urbanisation) sont les déterminants de loin les plus puissants, bien devant le facteur économique (niveau de vie du ménage). Ce résultat signifie qu'une politique éducative qui chercherait uniquement à réduire les coûts de l'éducation supportés par les ménages ne serait pas pleinement efficace. En effet, il importe également, à travers une stratégie de communication dont le mode opératoire reste à définir, de sensibiliser, de convaincre les familles ayant un déficit d'information sur l'intérêt de l'école (familles dont les parents sont peu ou pas éduqués, résidant en milieu rural). Comme nous l'avons souligné dans le cadre théorique, l'école moderne est venue se superposer voire entrer en conflit avec les modes de socialisation et d'éducation traditionnels. Il n'est pas certain que pour les

familles peu exposées à la modernisation (à travers l'éducation ou l'urbanisation), le conflit soit résolu.

Un autre résultat sur lequel il convient d'insister est la discrimination vis-à-vis des enfants confiés. Cette discrimination est si importante qu'elle explique, à elle seule, les inégalités entre filles et garçons dans tous les ménages sauf ceux appartenant à la catégorie « très pauvres ». Cette situation s'explique donc par une exploitation des filles confiées, à tel point qu'une ONG « Appui à la Promotion des Aides Familiales à l'Enfance » -APAFE-MUSO DANBE²² tente déjà sur le terrain d'améliorer le quotidien des petites bonnes en leur expliquant leurs droits et en incitant leurs employeurs à leur faire suivre des cours du soir pour apprendre à lire et à écrire, etc. Mais cette ONG, dans le cas de Bamako, ne touche qu'une faible proportion de filles confiées (moins de 1400 en 2007). Il importe que l'Etat malien puisse mettre en place des programmes plus ambitieux afin de juguler ce phénomène et de favoriser la scolarisation de toutes les jeunes filles.

²² www.apaf.50webs.com

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Alain MAINGAT «Eléments analytiques et factuels pour une politique de la qualité dans le primaire en Afrique subsaharienne dans le contexte de l'Education Pour Tous». Document de travail pour la Biennale de l'ADEA 2003 (Grand Baie, Maurice, 3-6 décembre 2003).

Birahim Bouna NIANG «Les dépenses publiques d'éducation sont elles pro pauvres ? Analyse et Application au cas du Sénégal»; Cornell / CREA/ Ministère de l'Education du Sénégal Conférence régionale sur l'éducation en Afrique de l'Ouest du 01 au 02 Novembre 2005 à Dakar.

Christian MORRISSON «Santé, Education et Réduction de la Pauvreté»; Cahier de Politique Economique N°19 OCDE 2002.

Clignet Rémi: «La Demande d'Education: Aspects Sociologiques»; 1994.

DEHUSSES Mathias. [Du confiage à l'esclavage](#) « Petites bonnes » ivoiriennes en France, *Cahiers d'études africaines*, p179-180, 2005

Diarra Sékou Oumar et Lange Marie-France «La diversification de l'offre et la demande d'éducation au Mali; Atelier International: Savoirs et Développement; Bondy, 25, 26, et 27 mars 1998.

DNSI – Mali «Enquête Légère Intégrée Auprès des Ménages»; Décembre 2003.

DNSI – Mali «Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté de 2001:Principaux Résultats»; Juin 2004.

DNSI - Mali: «Analyse du Recensement de 1976: Fréquentation Scolaire et Niveau d'Instruction ; Tome IV; Division de la Population; 1984».

DNSI - Mali: «Recensement Général de la Population et de l'Habitat; Avril 1998»

DNSI - Mali: «Recensement Général de la Population et de l'Habitat; pp 13-17; Avril 1987».

DURAND Marie-Hélène. *Les enfants non scolarisés en milieu urbain : une comparaison des déterminants intra familiaux, inter familiaux et des effets de voisinage dans sept capitales ouest africaines*. DIAL, 2006, Document de travail n°DT/2006-02, 41 p.

GERARD Etienne. Logiques sociales et enjeux de scolarisation en Afrique. *Politique africaine*, 1999, n°76. Disponible sur : <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/076153.pdf>

GRISAY Arletta «quels indicateurs pour quelle réduction des inégalités scolaires?»; Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique; Grand Baie, Maurice, 3-6 décembre 2003.

Jeanne Moulton «Amélioration de la qualité de l'enseignement primaire en Afrique», Grand Baie Maurice, décembre 2003.

KOBIANÉ Jean-François. *Ménages et scolarisation des enfants au BurkinaFaso : à la recherche des déterminants de la demande scolaire*. Academia-Bruylant, 2006, coll. Monographies de l'Institut de Démographie de l'UCL, 306 p.

KOBIANE, Jean-François, 2003. « Pauvreté, structures familiales et stratégies éducatives à Ouagadougou », *Éducation, famille et dynamiques démographiques*, sous la direction de M. Cosio, R. Marcoux, M. Pilon et A. Quesnel, Paris, CICRED, pp. 153-182.

LANGE Marie-France « Inégalités scolaires et relations de genre en Afrique : le droit à l'éducation des filles en question»; Séminaire atelier de formation en Genre et Développement, Abidjan du 24 – 30 Septembre 2000.

LANGE Marie-France «L'évolution des politiques scolaires dans les pays du sud».

LANGE Marie-France, 1998. *L'école au Togo. Processus de scolarisation et institution de l'école en Afrique*, Karthala, 327p.

LLOYD C. et BLANC A., 1995 – « Children's schooling in Sub-Saharan Africa: the role of fathers, mothers and others », *Population and Development Review*, vol. 22, n°2, pp. 265-298.;

LLOYD C. et BLANC A., 1995 – « Children's schooling in Sub-Saharan Africa: the role of fathers, mothers and others », *Population and Development Review*, vol. 22, n°2, pp. 265-298.;

Locoh Thérèse, Labourie-Racapé Annie, Tichit Christine. 1996. *Genre et développement : des pistes à suivre. Textes d'une rencontre scientifique à Paris 11-12 juin 1996*. Paris, CEPED, viii p.+ 154 p. (Documents et manuels), 5.

MARCOUX R., 1994 - *L'école ou le travail. L'activité des enfants et les caractéristiques des ménages en milieu urbain au Mali*, Collection de thèses mémoires sur le Sahel, n°30, Université de Montréal, 268p. + Annexes. ;

MARCOUX Richard, 1995 « Fréquentation Scolaire et Structure Démographique des Ménages en milieu urbain au Mali»; *Démographe* à l'Université de Montréal, Département de géographie, C.P. 6128, succ. A, Montréal, Canada, H3C 318.

MEN- CPS: «Annuaire des Statistiques Scolaires de l'Enseignement Fondamental; 2002-2003»; octobre 2003.

OEF- MALI: «Activité, Emploi et Chômage au Mali: Enquête Permanente Auprès des Ménages; Premiers Résultats, Décembre 2004».

PILON, 2003 " confiage et scolarisation en Afrique de l'ouest : un état des connaissances", préparation of the 2003 EFA monitoring report of unesco.
http://portal.unesco.org/education/es/files/25755/11187546101Confiage_et_scolarisation_en_Afrique_de_l%27Ouest..pdf/Confiage+et+scolarisation+en+Afrique+de+l%27Ouest..pdf

PILON M., 1995 - « Les déterminants de la scolarisation des enfants de 6 à 14 ans au Togo en 1981 : apports et limites des données censitaires », Cahiers des Sciences Humaines, 1995, vol.31, n°3 ; ORSTOM, Paris, pp.697-718

PILON M., 1995 - « Les déterminants de la scolarisation des enfants de 6 à 14 ans au Togo en 1981 : apports et limites des données censitaires », Cahiers des Sciences Humaines, 1995, vol.31, n°3, ORSTOM, Paris, pp.697-718.

ROCARE, «Scolarisation de la jeune fille en Afrique de l'Ouest et du Centre : Statistiques pour la région et Études de cas de la Côte d'Ivoire»; United Nations Girls' Education Initiative, UNGEI), juin 2002, Genève (Suisse).

Stéphanie BAUX «Les inégalités face à l'école au BURKINA FASO: Analyse Comparative des Déterminants de la Scolarisation en Milieu Urbain, Semi-Urbain et Rural»; Colloque International Université de Ouagadougou: Le droit à l'Education; quelles effectivités au Sud et au Nord? , du 09 au 12 mars 2004.

VANDERMEERSCH C., 2000 - Les enfants confiés au Sénégal, Thèse de démographie économique; Institut d'Études Politiques de Paris, 502p. + Annexes.



3, avenue de la Fonte
L-4364 Esch-sur-Alzette
Tél.: +352 58.58.55-801
www.ceps.lu